

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

28 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

28 juin 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LUNDI 3 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. COLIN, M. BELFORT, M. DEGOULET, Mme GUYON, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : M. Franck BARRIER donne procuration à M. Fabien LECERF,
Mme Sandrine DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET,
Mme Lydia DESBOIS donne procuration à Mme Nicole GUYON,
Mme Linda EL KRIMI
M. FIMIEZ

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Pascal JOUSSE

2. Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Délibération DE01-03072023

L'article R. 7 du code électoral prévoit que, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle des listes électorales prévues à l'article L. 19 sont nommés après chaque renouvellement intégral des Conseils municipaux et pour une durée de trois ans.

Les membres de ces commissions ayant été désignés par arrêté préfectoral du 24 décembre 2020, il convient dès lors d'engager le renouvellement des dites commission de contrôle. Cette commission assure la régularité des listes électorales. Elle valide les inscriptions et les radiations des électeurs et se réunit au moins une fois par an et en tout état de cause entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant une élection. Les membres sont nommés pour trois ans. Les membres désignés il y a trois ans peuvent renouveler leur nomination.

Le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour renouveler les membres élus il y a trois ans tel que ci-dessous :

Pour les cinq membres titulaires :

Lydia DESBOIS

Franck BARRIER

Anne-Laure JODEAU-BELOTTI

Miguel FIMIEZ

Linda EL KRIMI

Pour les trois membres suppléants :

Nicole GUYON

Jérôme BELFORT

Bernard DEGOULET (ajout d'un nouveau suppléant)

Fait à Voivres-lès-le-Mans

Le 6 juillet 2023

Le Maire

Martine COUET

Le secrétaire de séance

Pascal JOUSSE

